



Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la "Watch List"

Bunias d'Orient

Bunias orientalis L. (Famille: *Brassicaceae*, Crucifères)

www.cps-skew.ch

Cette espèce sud-est-européenne se propage actuellement rapidement et efficacement sur de vastes territoires d'Europe centrale et d'Europe de l'est. Elle occupe des espaces rudéraux, notamment les routes et les rives des cours d'eau. Dans les exploitations agricoles, elle envahit durablement les prairies où elle devient dominante et concurrence la végétation typique de ces formations.

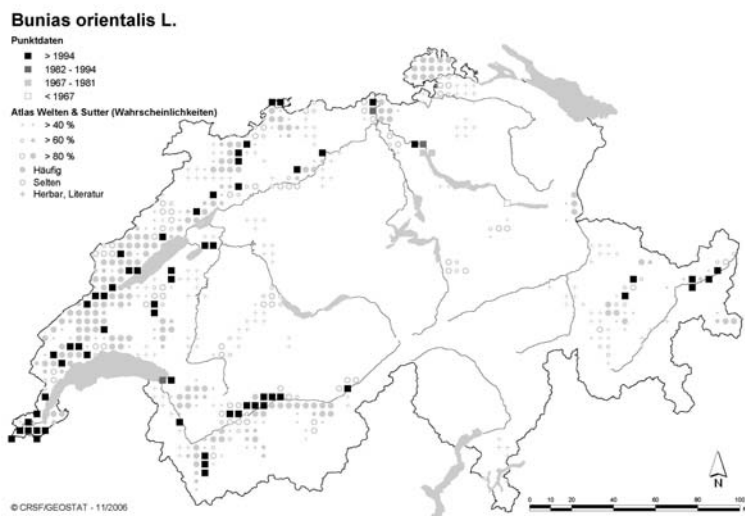


Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Le bunias d'Orient est une herbacée pérenne de 30 à 120 cm de hauteur, ramifiée, glabre ou à poils épars ; les rameaux supérieurs de l'inflorescence sont rougeâtres et glanduleux. Les feuilles basales sont pétiolées, pennatiséquées à grand lobe terminal triangulaire, longues au maximum de 40 cm ; les feuilles supérieures sont beaucoup plus petites, souvent entières et sessiles. Les pétales sont jaune vif. Le fruit, une silicule (soit un fruit au maximum trois fois plus long que large) ovale-oblique, non ailé mais tuberculeuse.

Confusions possibles

Le bunias d'Orient peut être confondu avec le bunias fausse roquette (*Bunias erucago*). Celui-ci produit un fruit à quatre angles ailés et dentés muni d'un stigmaté de 5 mm environ. D'autres espèces de crucifères à fleurs jaunes peuvent être confondues avec le bunias : la détermination des espèces de cette famille n'est pas toujours simple, elle n'est en général possible qu'en présence des fruits.

Biologie et reproduction

Le bunias se répand par voie sexuée au moyen de ses semences ou végétativement par régénération. La floraison survient dès la première année : les graines ne se propagent pas très loin de la plante-mère mais demeurent viables de nombreuses années. Les perturbations du sol favorisent l'espèce qui peut germer jusqu'en plein été. La faculté de régénération des plantes permet par ailleurs un deuxième pic de croissance en automne après une fauche estivale.

Répartition

Le bunias est originaire du Sud-est européen jusqu'en Sibérie : les provenances au sud-est de Vienne sont considérées comme indigènes. Il croît préférentiellement dans des milieux chauds et riches en nutriments. En Suisse, l'espèce est répandue dans les régions de basse altitude aux étés chauds.

Milieus

L'espèce occupe des milieux comme les bords de route, les prairies exploitées, les terrains vagues et les rives des cours d'eau.

Dangers

Nature: du fait de ses exigences écologiques, l'espèce constitue un danger pour les prairies maigres riches en espèces, mais aucun cas de pénétration de l'espèce au sein d'une végétation préservée n'est encore connu.

Faune: le bunias représente une précieuse source de nectar pour les abeilles et les bourdons, ce qui prêterait la fécondation des espèces indigènes.

Agriculture: la propagation de cette espèce a des conséquences négatives sur l'exploitation des prairies où elle peut devenir dominante, cette tendance étant renforcée par la pratique de la fauche. Les pertes de rendement des meilleures espèces fourragères peuvent donc atteindre des niveaux conséquents.

Prévention et lutte

L'occupation de nouvelles surfaces par le bunias d'Orient est favorisée par l'activité humaine : comme le transport de foin ou de terre contenant des graines et des racines. Des mesures de précaution appropriées sont donc nécessaires là où l'espèce est déjà présente.

Lutte: La lutte contre le bunias d'Orient est difficile ; l'espèce est en effet très tolérante par rapport aux perturbations, en tout cas plus tolérante que les espèces concurrentes. Malgré des essais portant sur différentes stratégies de lutte, allant du « laisser-aller » à des fauches fréquentes censées éviter la formation des semences, aucune méthode de lutte efficace n'a encore malheureusement pu être proposée.

Où annoncer? Où se renseigner ?

Il est important d'annoncer les populations repérées dans la végétation naturelle au service cantonal de protection de la nature. Les populations au sein de prairies exploitées peuvent être signalées à la station phytosanitaire cantonale. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) recueille également vos données et les transmet aux personnes ou institutions compétentes. Ces institutions se tiennent à disposition pour toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (plante entière avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Informations diverses et littérature spécialisée

<http://www.floraweb.de/neoflora/handbuch/buniasorientalis.html>

Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen - Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.



fruit prolongé en bec, ovale, comprimé unilatéralement, avec gibbosités

Tige ponctuée, glanduleuse



feuilles inférieures pennatiséquées avec lobe terminal triangulaire, jusqu'à 40 cm de long

petites feuilles entières dans la partie supérieure et de l'inflorescence